

le 17 mars 2025

L'Apec et l'Agefiph renouvellent leur engagement pour un monde du travail plus inclusif

Six mois après la fin des jeux paralympiques de Paris 2024, l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap reste un enjeu majeur. Dans ce contexte, l'Apec et l'Agefiph réaffirment leur engagement en signant une nouvelle convention de partenariat, 2025-2027, lors de l'Université du Réseau des Référents Handicap de l'Agefiph, qui s'est tenue au stade vélodrome de Marseille. Objectif : poursuivre les actions déjà initiées et amplifier la mobilisation dans les territoires, en lien avec les acteurs locaux de l'emploi et de la formation, et en phase avec les réalités du terrain.

Au cours de ces trois dernières années, les équipes nationales et régionales de l'Apec et l'Agefiph ont renforcé leur collaboration et mis en œuvre de nombreuses actions communes à destination des cadres et des entreprises telles que des « matinales » sur l'inclusion, le recrutement et le maintien en emploi d'une personne en situation de handicap, des événements de mise en relation ou des webinaires de sensibilisation « Le handicap et l'emploi des cadres, parlons-en ».

Ces actions visant à renforcer la connaissance mutuelle des collaborateurs des deux réseaux, sensibiliser et informer les employeurs, cadres et jeunes diplômés et favoriser la mise en relation entre recruteurs et candidats seront ainsi poursuivies.

Les deux parties ambitionnent, avec cette nouvelle convention de partenariat, de renforcer leurs engagements autour de trois enjeux prioritaires :

- **Favoriser le recours aux services et aides financières de l'Agefiph pour l'emploi des cadres et des jeunes diplômés** en renforçant les compétences sur le champ du handicap et la connaissance de l'offre de services Agefiph par les consultants de l'Apec
- Renforcer la sensibilisation des cadres et jeunes diplômés afin **de les inciter à faire reconnaître leur situation de handicap pour sécuriser leur parcours professionnel**. Aujourd'hui, si 7% des cadres actifs sont en situation de handicap, seuls 2% sont reconnus handicapés¹ ;
- **Mieux promouvoir les dispositifs de l'Agefiph auprès des entreprises** pour qu'elles recrutent davantage de cadres/jeunes diplômés en situation de handicap et qu'elles favorisent leur évolution professionnelle.

« L'égalité des chances ne doit pas être un objectif lointain, mais un engagement concret. Au nom du Conseil d'administration de l'Apec, je suis fier de pouvoir renouveler cette collaboration de longue date avec l'Agefiph. Nos actions

¹ [Révéler et faire reconnaître son handicap en entreprise](#), Etude Apec-Agefiph, novembre 2024.

communes vont nous permettre d'intensifier nos efforts pour accompagner les cadres et jeunes diplômés en situation de handicap dans leur évolution professionnelle, tout en sensibilisant les entreprises aux bénéfices d'un recrutement inclusif ».

Pierre Damiani, président du Conseil d'Administration de l'Apec.

« Avec ce partenariat renouvelé, nous réaffirmons notre ambition commune avec l'Agefiph : favoriser le changement de regard sur le handicap, et faire de l'inclusion des personnes en situation de handicap une réalité tangible sur le marché de l'emploi des cadres. En renforçant nos actions conjointes, nous facilitons l'accès et le maintien dans l'emploi des cadres et jeunes diplômés en situation de handicap, tout en accompagnant les entreprises vers des pratiques plus inclusives. ».

Gilles Gateau, directeur général de l'Apec.

Christian Ploton, président de l'Agefiph : "L'Agefiph est fière de s'associer à l'Apec dans cette démarche ambitieuse pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Ce partenariat est un modèle de collaboration pour faire avancer concrètement les droits et l'intégration des travailleurs handicapés cadres dans le monde du travail."

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les cadres, l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2024, parmi les 197 587 cadres et jeunes diplômés accompagnés par l'Apec, 107 664 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec son jobboard : apec.fr (plus de 2,5 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2024 et 600 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1 200 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus de 70 centres, en France hexagonale et en Outremer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

En savoir plus sur corporate.apec.fr

À propos d'Agefiph

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 207 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises. Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_

Contacts presse Apec

Mendrika Lozat - mendrika.lozat@apec.fr – 0674947624

Bénédicte Ndeke- Mukunay -

benedicte.ndekemukunay@apec.fr - 01 40 52 22 09

Agefiph

Agence Wellcom/ Bastien Depond – Anne Mauvieux – Louna Benicourt agefiph@wellcom.fr/ 01 46 34 60 60
Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96